

Département du Bas-Rhin Arrondissement de Molsheim
COMMUNE de ROMANSWILLER

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire
le samedi 29 mars 2014 à 17h00
sous la présidence de M. BODLENNER Jean-Marie, Maire.

Membres présents ou représentés : M. HERMANN Dominique – M. ROEDINGER Rémi – Mme KLING Marie-Anne – M. MULLER Arnaud – Mme MORIN Jeannine - M. ALLHEILLY Claude – M. MEYER Marc – Mme SCHNEIDER Christiane – M. ROUBINET Yannick – Mme MUNDEL Sandra – Mme BOROWSKI Florence – Mme DIEBOLD Cindy - M. SCHIBLER Bernard – M. GEORG Jacques - Mme BERNHARDT Josiane.

Membre absent excusé : néant

Membre absent non excusé : néant

Membres du conseil municipal :

. Elus : **15** . En fonction : **15** . Présents ou représentés : **15**.

N° 21/2014

Objet : Election du Maire.

En application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, les membres du conseil municipal ont élu, à 12 voix pour et 3 votes blancs, M. HERMANN Dominique en tant que Maire de Romanswiller au scrutin secret.

N° 22/2014

Objet : Détermination du nombre d'adjoints.

En application des articles L. 2122-1 et L.2122-2 du CGCT, les membres du conseil municipal ont fixé à 4 le nombre d'adjoints au Maire de la Commune de Romanswiller, à 12 voix pour et 3 abstentions.

N° 23/2014

Objet : Election des adjoints.

En application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, les membres du conseil municipal ont élu à 11 voix pour, 3 votes blancs et 1 abstention les adjoints au Maire de la Commune de Romanswiller comme suit :

- 1 : M. ROEDINGER Rémi
- 2 : Mme KLING Marie-Anne
- 3 : M. MULLER Arnaud
- 4 : Mme MORIN Jeannine.

N° 24/2014

Objet : SIVOM de Wasselonne et Environs – Désignation de délégués.

Considérant le fait que la Commune de Romanswiller est membre du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Wasselonne – Vocations « collègue », « assainissement » et « hydraulique ».

Considérant que suite au renouvellement général des conseils municipaux, il appartient au conseil municipal de procéder à la désignation de **deux délégués titulaires** et de **deux délégués suppléants** (siégeant au

comité avec voix délibérante en cas d'empêchement du ou des titulaires) appelés à le représenter au sein de ce syndicat, conformément aux dispositions de l'article 6 « Administration du Syndicat - Le Comité Syndical » des statuts régissant le SIVOM.

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération et à 11 voix pour et 4 contre désigne :

- comme membres titulaires : M. MEYER Marc – M. ALLHEILLY Claude.
- comme membres suppléants : Mme BOROWSKI Florence – Mme MORIN Jeannine.

N° 25/2014

Objet : SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DU BAS-RHIN (S.D.E.A.) : Désignation d'un délégué « Eau potable ».

Considérant le fait qu'en prolongement du renouvellement des conseils municipaux de mars 2014, il convient de désigner les représentants siégeant au niveau local, territorial et global du SDEA, conformément à ses statuts.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21,

Vu les statuts du SDEA et notamment ses articles 9.11.14 et 26 ainsi que son annexe 2 fixant la représentation de chaque périmètre intégré à un délégué par commune, par tranche de 3000 habitants et par compétence,

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération et à 11 voix pour, 2 contre et 2 abstentions désigne, en application de l'article 11 des statuts modifiés du SDEA, comme délégué de la Commune de Romanswiller au sein de la Commission Locale eau potable et des assemblées territoriale et générale du SDEA : M.ROEDINGER Rémi.

N° 26/2014

Objet : SICTOMME : désignation de deux délégués titulaires.

Considérant le fait qu'en prolongement du renouvellement des conseils municipaux de mars 2014, il convient de désigner les représentants siégeant au Comité Directeur du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures de Molsheim, Mutzig et Environs.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5212-7,

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération et à l'unanimité, désigne comme **délégués titulaires** appelés à le représenter au sein du Comité Directeur :

- Mme DIEBOLD Cindy
- Mme BERNHARDT Josiane.

Il est précisé que les statuts du SICTOMME ne prévoient pas la désignation d'un ou plusieurs délégués suppléants.

N° 27/2014

Objet : Comité National d'Action Sociale – Désignation d'un délégué au « Collège Elus ».

Considérant le fait qu'en prolongement du renouvellement des conseils municipaux de mars 2014, il convient de désigner un délégué pour le collège des « Elus » du comité national d'action sociale.

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération et à l'unanimité, désigne :

- Comme délégué : Mme KLING Marie-Anne.

N° 28/2014

Objet : Désignation d'un correspondant « Défense ».

Considérant le fait qu'en prolongement du renouvellement des conseils municipaux de mars 2014, il convient de désigner le correspondant « Défense » de la collectivité.

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération et à l'unanimité, désigne :

Comme correspondant : M. ALLHEILLY Claude.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés et aucun des membres ne demandant la parole, M. le Maire lève la séance.

Le présent document est certifié affiché conformément aux exigences de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable par renvoi de l'article L. 5211-1.

Le Maire

Dominique HERMANN